



Santé de la femme
Dexeus

Fécondation in vitro avec don d'ovocytes



Ref. 155 / abril 2009

Service de Médecine de la Reproduction



Instituto Universitario Dexeus

Gran Vía Carlos III 71-75 08028 Barcelona

Tel. (+34) 93 227 47 00

Fax. (+34) 93 491 24 94

international@dexeus.com · www.dexeus.com

Don d'ovocytes

Créé en 1988, le programme de don d'ovocytes de l'Institut Universitaire Dexeus a donné lieu à la première grossesse en Espagne par don d'ovocytes. Notre programme assure un service efficace et personnalisé, destiné à maximiser l'objectif de nos patientes : satisfaire le désir d'enfant de femmes qui ne produisent pas d'ovules et qui doivent faire appel à une donneuse. Grâce aux techniques de Fécondation in Vitro (FIV), il est possible de prélever les ovocytes d'une donneuse et de les inséminer avec l'échantillon de sperme du receveur. Les embryons obtenus sont ensuite transférés dans l'utérus de la patiente receveuse, qui se voit ainsi offrir l'opportunité d'être mère.

Indications et tests de dépistage pour la femme receveuse d'ovocytes et son partenaire

Indications

Certaines femmes, bien qu'elles soient en âge de procréer, ne produisent pas d'ovocytes de façon régulière, ce qui rend difficile voire impossible la procréation. Il s'agit de femmes qui n'ont pas d'ovaires ou dont les ovaires ne sont pas fonctionnels. L'absence d'ovaires est généralement due à une ablation chirurgicale consécutive à un problème médical antérieur. Le dysfonctionnement ovarien peut être d'origine physiologique (ménopause) ou génétique. Il peut également résulter d'un arrêt prématuré du fonctionnement des ovaires (dysfonctionnement ovarien précoce). Le programme de don d'ovocytes s'adresse également aux femmes qui, après plusieurs cycles de FIV, n'ont pas mené de grossesse à terme, ainsi qu'aux femmes porteuses d'une maladie génétique héréditaire qui ne peut être évitée par aucune autre technique.

Pour ces femmes, le don d'ovocytes d'une autre femme représente la seule possibilité d'obtenir une grossesse. Les ovocytes sont inséminés in vitro et les embryons qui en résultent sont transférés dans l'utérus de la femme receveuse (l'utérus doit être normal même si les ovaires ne sont pas fonctionnels).

Limite d'âge de la patiente receveuse

Plus la femme gestante est âgée, plus les risques obstétricaux et prénataux sont élevés (diabète gestationnel, pré-éclampsie, protéinurie, rupture prématurée des membranes, accouchement prématuré...). Ainsi, **l'âge limite** pour réaliser un cycle de don d'ovocytes dans notre établissement est fixé à **50 ans**.

Tests de dépistage à effectuer sur la patiente receveuse

Première visite

La femme receveuse d'ovocytes et / ou d'embryons devra passer un examen gynécologique complet avec étude cytologique et échographie de contrôle. Il est possible que le gynécologue lui prescrive des tests diagnostiques supplémentaires. Au cours de cette première visite, le gynécologue abordera tous les aspects liés au cycle de don et répondra aux questions de la patiente.

La femme receveuse se verra remettre un dossier médical comprenant : les ordonnances médicales, les demandes d'analyses et le programme des traitements que la patiente devra suivre lorsque nous aurons trouvé la donneuse adéquate.

Le couple a la possibilité de demander la congélation d'un échantillon de sperme en vue de son utilisation ultérieure dans le cadre d'un cycle de don asynchrone (voir chapitre correspondant), ou bien lors d'un cycle de don synchronisé, s'il n'est pas possible de prélever l'échantillon de sperme le jour du don.

Si vous souhaitez congeler un échantillon, merci de nous prévenir à l'avance afin que nous puissions vous indiquer la marche à suivre.

Analyses préalables

La femme receveuse devra se soumettre à une prise de sang comprenant :

Hémogramme complet, Rubéole IgG, Toxoplasmose IgG, Varicelle IgG et sérologies (VHC, HBsAg, VIH et RPR).

Si l'hémogramme et les sérologies ont été effectués plus de six mois avant la date prévue du don, il faudra repasser les tests.

Les examens suivants sont également obligatoires :

Examen gynécologique avec frottis, échographie et mammographie (uniquement pour les femmes âgées de 40 ans ou plus). Les résultats de ces tests sont valables un an.

Tests de dépistage à effectuer sur le conjoint de la receveuse

- Spermogramme, afin de déterminer la technique d'insémination la mieux adaptée : FIV classique ou micro-injection de spermatozoïdes (ICSI).
- Mêmes tests de dépistage et déterminations que pour la receveuse (VHC, HBsAg, VIH et RPR).

- Caryotype et étude moléculaire de la Mucoviscidose (les résultats de ces deux tests sont valables indéfiniment).

Consentement éclairé pour l'acceptation de la technique du don d'ovocytes

Le consentement devra être signé par la patiente et par son conjoint. Dans le consentement, ceux-ci déclareront avoir été informés :

- de la confidentialité et de l'anonymat du don.
- de l'impossibilité de contester la filiation parentale des enfants nés.
- du fait que le choix de la donneuse appartient à l'équipe médico-biologique.

Les conjoints devront également indiquer s'ils consentent ou non à la congélation des embryons excédentaires à des fins reproductives en vue de leur utilisation dans des transferts ultérieurs. En cas de consentement à la congélation d'embryons, les patients devront contacter régulièrement le centre (au moins une fois tous les deux ans) afin de renouveler ou de révoquer leur décision. Si, pour des raisons d'ordre moral, les patients ne souhaitent pas congeler d'embryons, ils devront prévenir l'établissement à l'avance afin que celui-ci insémine un nombre réduit d'ovocytes. Cette option permet d'éviter la production d'ovocytes excédentaires, mais elle réduit la probabilité de grossesse.

Attribution de la donneuse

Il appartient à l'équipe médicale de sélectionner la donneuse. L'équipe médicale devra s'assurer que la donneuse présente le maximum de ressemblance phénotypique et immunologique avec la patiente receveuse, ainsi que le maximum de possibilités de compatibilité.

Les caractéristiques phénotypiques de la patiente (couleur des cheveux, couleur des yeux, traits du visage, couleur de peau, taille et poids), le groupe sanguin et le rhésus seront pris en compte dans la sélection.

L'attribution de la donneuse intervient dans l'ordre de la liste d'attente. Le délai d'attente peut varier en fonction de la demande et de la disponibilité des donneuses.

Les différents types de dons

Don synchronisé :

Don d'ovocytes où le cycle de la receveuse est synchronisé avec celui de la donneuse grâce à un traitement hormonal de substitution à base d'œstroprogestagènes.

Le jour du don d'ovocytes, le conjoint devra remettre l'échantillon de sperme nécessaire à l'insémination des ovocytes (une abstinence sexuelle de 3-5 jours est nécessaire, accompagnée d'un traitement prophylactique à base d'antibiotiques). Si le conjoint ne

peut pas fournir d'échantillon de sperme, il est possible d'utiliser l'échantillon congelé quelques mois plus tôt (voir le chapitre sur le don non synchronisé).

Le lendemain du don, la receveuse a rendez-vous avec le gynécologue qui l'informe du nombre d'ovocytes fécondés et décide avec elle des détails du transfert (nombre d'embryons à transférer, hygiène de vie à suivre après le transfert...). Ce jour-là, il sera procédé à une analyse de sang (œstradiol et progestérone) afin d'évaluer l'effet des médicaments. Le traitement hormonal garantit le bon développement endométrial et favorise l'implantation des embryons dans l'utérus. Le transfert des embryons intervient le deuxième ou le troisième jour du don d'ovocytes. Il se pratique en ambulatoire, sous contrôle échographique.

Don asynchrone :

Le don asynchrone consiste à reporter le transfert embryonnaire à un cycle ultérieur. Dans ce type de don, il est indispensable que le laboratoire dispose d'un échantillon de sperme congelé provenant du conjoint ou d'un donneur. Le jour du don, l'échantillon est décongelé et les ovocytes sont inséminés. Les embryons obtenus de la fécondation sont cryoconservés en vue d'un transfert ultérieur. La patiente réalisera le transfert au moment le plus opportun pour elle, après s'être soumise à une préparation endométriale avec traitement hormonal.

Sélection de la donneuse d'ovocytes

Entretien initial

Pendant la visite initiale, le Service d'Accueil de la Donneuse informe les candidates sur le processus de don d'ovocytes, les tests à réaliser, les aspects généraux du traitement (durée, administration...). Les candidates sont également informées des risques éventuels auxquels elles s'exposent au cours du processus.

Les candidates se voient remettre une série de questionnaires qu'elles devront remplir et remettre au gynécologue lors de l'entretien ou de la visite suivante.

- Anamnèse personnelle et familiale, afin de recueillir des renseignements sur les maladies éventuelles de la candidate ou de ses proches (maladies héréditaires : troubles du métabolisme, maladies neurologiques...).
- Test psycho-psychiatrique.
- Engagement de collaboration.
- Consentement éclairé.

Une fois informées de l'ensemble du processus, les candidates souhaitant réaliser le don signent le consentement et l'anamnèse. Elles sont ensuite soumises à un examen physique complet, à une analyse de sang et à un examen psychologique.

L'établissement s'engage auprès de la receveuse à chercher une donneuse qui présente des caractéristiques physiques similaires aux siennes.

Tests de dépistage à effectuer sur la donneuse

Examen physique et analyse de sang

L'examen physique comprend :

- Un examen gynécologique complet avec frottis.
- Un électrocardiogramme.
- Une échographie : elle permet de déterminer la réserve folliculaire de la donneuse, afin d'ajuster les doses d'hormones pour la stimulation ovarienne avec le plus de précision possible, mais aussi afin d'écartier certaines pathologies gynécologiques (kystes, myomes, etc.).

L'analyse de sang comprend : groupe sanguin et Rh, hémogramme complet, bilan biochimique, analyse hormonale, Caryotype, examen moléculaire de la Mucoviszidose, X-Fragile, dépistage de maladies infectieuses (VIH, VHC, HBsAg, RPR). Le premier jour du monitoring de la donneuse, on effectue une analyse de sang pour déterminer la charge virale du VIH, afin de vérifier la séronégativité de la donneuse et de détecter une éventuelle contamination postérieure à la date de la première analyse.

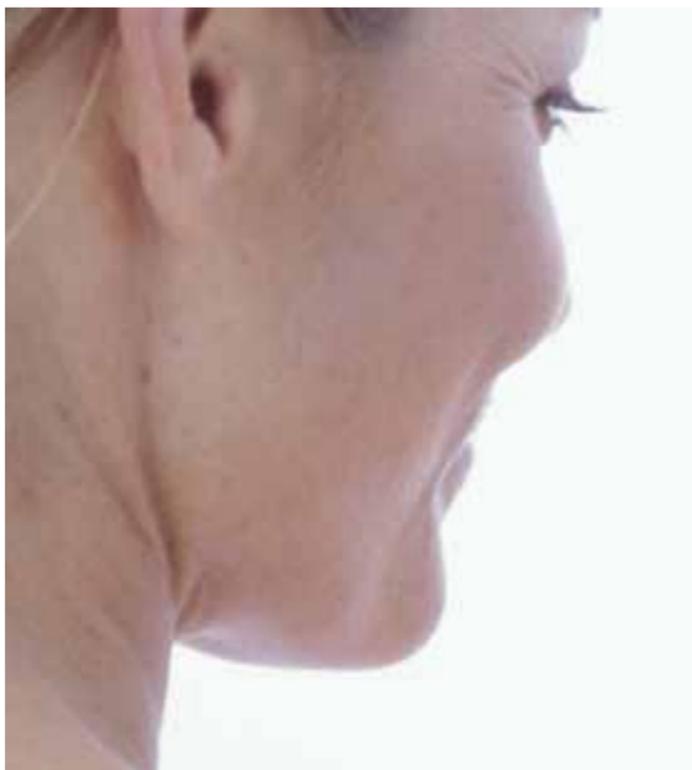
Test psycho-psychiatrique

Les donneuses doivent se soumettre à un test psychologique qui est ensuite analysé par l'équipe psychiatrique du Service de Médecine Psychosomatique de l'Institut Universitaire Dexeus, afin, d'une part, de détecter d'éventuels troubles ou déséquilibres susceptibles de nuire à la santé mentale de la don-

neuse, et, d'autre part, d'éviter toute transmission à la receveuse d'un éventuel trouble neurologique d'origine génétique.

Administration des médicaments

La donneuse reçoit des instructions personnalisées sur la manière de s'administrer les médicaments, la dose, la fréquence d'administration et les précautions à prendre lors de la prise des médicaments qui lui ont été prescrits. Elle s'engage par écrit à respecter les instructions liées au traitement et à réaliser les tests nécessaires au bon déroulement du processus.



Foire aux questions :

Peut-on réaliser les tests de dépistage avant de commencer le traitement ?

Les résultats des tests de dépistage de maladies infectieuses à effectuer par chacun des membres du couple receveur sont valables pendant une durée de six mois seulement. Par conséquent, ces tests ne doivent pas être réalisés avant qu'une donneuse ait été attribuée au couple et que la date du traitement de synchronisation ait été fixée. Le Caryotype et l'analyse moléculaire de la Mucoviszidose chez le partenaire masculin sont les seuls tests qui peuvent être effectués à n'importe quel moment, étant donné que le résultat ne varie pas dans le temps.

Quand doit-on commencer le traitement hormonal de substitution ?

Pour un don synchronisé, dès que l'équipe aura sélectionné la donneuse qui correspond le mieux à vos caractéristiques, vous serez contactée par téléphone afin de commencer le traitement de synchronisation. Il est important de conserver le dossier qui vous aura été remis avec les instructions de synchronisation ; celui-ci vous aidera à comprendre les informations qui vous seront communiquées lors de l'entretien téléphonique.

Quand connaît-on la date exacte du don ?

En règle générale, le don a lieu un mois après la synchronisation.

La date exacte du don d'ovocytes dépend de la réponse à la stimulation ovarienne de la donneuse. Une fois que la donneuse a commencé ses tests, on peut savoir à l'avance la date approximative du don, mais la date exacte ne sera connue que deux jours avant le don.

Combien d'ovocytes reçoit-on habituellement par don ?

Généralement, on reçoit au moins 6 ovocytes par don. Si pendant les tests de suivi de la donneuse, nous nous apercevons que la réponse folliculaire n'est pas adéquate, la donneuse sera écartée et le processus de don sera annulé. Ces cas sont rares, mais si cela arrivait, nous procéderions en priorité à la recherche d'une nouvelle donneuse.

Quelle est la limite d'âge pour les donneuses d'ovocytes ?

L'âge légal des donneuses est compris entre 18 et 35 ans. La moyenne d'âge de nos donneuses est de 26 ans.

Les dons sont-ils toujours anonymes ou bien est-il possible de bénéficier d'un don provenant d'une donneuse connue ?

La loi espagnole sur la TPA (Loi 14/2006) dispose que le don doit être anonyme afin de garantir la confidentialité de l'identité des donneuses. Le choix de la donneuse incombe donc uniquement à l'équipe médicale. La donneuse ne peut en aucun cas être choisie à la demande de la receveuse.

Si un couple recommande une donneuse, il sera procédé à un don croisé : les ovocytes de la donneuse seront attribués à un autre couple receveur, et le couple ayant recommandé la donneuse se verra attribuer une autre donneuse dans les plus brefs délais.

Est-il possible de voir des photos ou d'obtenir des informations sur la donneuse ?

Le don étant confidentiel et anonyme, nous ne pouvons pas fournir de photos de la donneuse. Dès qu'une donneuse vous sera attribuée, vous serez informée de certaines de ses caractéristiques, telles que l'âge, l'origine, le groupe sanguin, le Rhésus, le poids, la taille...

La Société Européenne de Reproduction Humaine et d'Embryologie (ESHRE Task Force on Ethics and Law, 2002) conseille de transmettre le moins d'informations possible sur l'apparence physique, l'éducation, la profession, le statut social et les motivations de la donneuse.

Selon la loi 14/2006, les receveuses et les enfants nés du don ont le droit, par eux-mêmes ou par l'intermédiaire de leurs représentants légaux, d'obtenir des informations générales sur la donneuse mais pas sur son identité. En effet, l'identité de la donneuse ne peut être révélée que dans des cas exceptionnels, notamment en cas de danger avéré pour la vie ou la santé de l'enfant. La révélation de l'identité de la donneuse n'entraîne en aucun cas une détermination juridique de la filiation.

Combien de dons une donneuse peut-elle faire ?

La loi espagnole ne fixe pas de limite au nombre de dons. En revanche, le nombre d'enfants biologiques nés est limité à six. Notre établissement veille en permanence à ce que ces conditions soient respectées. En général, une donneuse d'ovocytes réalise au maximum trois dons.

